LA FRANCE DE GUIZOT ET L'EXTRÊME-ORIENT (1840-1848)

PAR

ALEXANDRE ALLAIN

diplômé d'études approfondies

INTRODUCTION

Le 4 avril 1840, la reine Victoria déclare la guerre à la Chine; le 29 octobre 1840, Louis-Philippe forme le troisième ministère Soult, où la réalité du pouvoir appartient à Guizot, ministre des Affaires étrangères. Il n'y a pas seulement coïncidence chronologique entre l'un des chapitres les plus passionnants de l'histoire de France au XIX° siècle et un moment charnière dans l'histoire de l'Extrême-Orient. Pour la première fois, peut-être, ce qui se passe sur l'un des deux théâtres, la France ou l'Extrême-Orient, a des répercussions sur l'autre : leurs destins sont liés.

SOURCES

Les principaux fonds consultés dans les archives publiques sont les suivants : aux Archives nationales (Paris), la sous-série Marine BB⁴; au Centre des archives d'outre-mer (Aix-en-Provence), le fonds ministériel, série géographique Asie orientale; au Service historique de la marine (Vincennes), les dossiers individuels; aux Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères (Paris), les séries Mémoires et documents (Asie et Chine), Correspondance consulaire et commerciale (Manille et Singapour), Correspondance politique des consuls (Espagne et Angleterre), et les dossiers de personnel.

Ont été également dépouillés des fonds privés : les archives familiales du contre-amiral Michel Barthes (papiers de l'amiral Cécille) ; les archives de la Congrégation de la mission ; les archives de la Société des missions étrangères de Paris.

S'y ajoutent le manuscrit 3181 de la bibliothèque municipale de Troyes (Souvenirs de Fornier-Duplan); des sources imprimées (Joseph-Marie Callery, Journal des opérations diplomatiques de la légation française en Chine, 1845; Victor Fontanier, Voyage dans l'archipel Indien, 1852; Edmond Jurien de La Gravière, Voyage en Chine et dans les mers et archipels de cet empire pendant les années

1847-1848-1849-1850, 1854); et des documents iconographiques, à savoir les cartes réalisées par l'ingénieur hydrographe de la station des mers de l'Indo-Chine, Delaroche-Poncié, conservées au département des cartes et plans de la Bibliothèque nationale de France (Ge BB3 atlas 6 et 76).

PREMIÈRE PARTIE LES ACTEURS FRANÇAIS DANS LE DOMAINE DE L'EXTRÊME-ORIENT

CHAPITRE PREMIER LE GOUVERNEMENT

Louis-Philippe. – Le ministre des Affaires étrangères fait lire au roi des Français toutes les dépêches qu'il reçoit. Le ministre de la Marine lui montre aussi celles des commandants, au moins pour certaines régions du monde : la Chine de l'époque de la guerre de l'Opium en fait partie. Cette situation explique les libertés que prennent les agents français avec les instructions du ministre : ils misent sur l'approbation a posteriori de Louis-Philippe. Si le roi lui-même les soutient, c'est parce qu'il entend s'inscrire dans la tradition, qui remonte à Louis XIV, du prestige de la maison de Bourbon en Extrême-Orient ; il finance notamment la mission lazariste de Pékin. De plus, il subit l'influence de la reine, Marie-Amélie, très attentive aux intérêts des missions.

Ainsi, les initiatives des agents s'enchaînent. A la fin de 1841, alors que la troisième et dernière phase de la guerre de l'Opium se prépare, l'amiral Cécille interrompt de son propre chef le voyage de circumnavigation qui lui avait été ordonné, et décide de rester en station dans les mers de Chine. Il entre en contact avec les autorités provinciales de Canton et assiste à la signature du traité de Nankin (29 août 1842). Louis-Philippe impose Cécille au commandement de la station des mers de l'Indo-Chine nouvellement créée, au détriment du candidat du ministre de la Marine, Roy, pourtant déjà en route.

Le roi décide aussi l'envoi d'une mission chargée de conclure un traité qui assurera à la France les mêmes avantages commerciaux et diplomatiques que ceux qui ont été concédés à l'Angleterre par le traité de Nankin. Une fois en Chine, le ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire du roi, Lagrené, négocie en outre avec le commissaire impérial Ki In, sans avoir reçu la moindre instruction dans ce sens, la liberté de conscience pour les chrétiens chinois (1844-1845). Jaloux de la gloire de Lagrené, fait pair de France, Cécille conçoit alors, toujours sans instructions, le projet d'obtenir la même disposition du roi de Cochinchine, Thiêu Tri; mais il en remet au dernier moment l'exécution à son successeur, Lapierre. Non seulement ce dernier échoue, mais il détruit cinq corvettes cochinchinoises, faisant un millier de victimes (avril 1847). Lapierre envoie M^{pr} Forcade, des Missions étrangères, qui était présent à bord, plaider sa cause à Paris. Malgré la reine, gagnée d'avance à la voix de l'évêque, malgré surtout le prince de Joinville, protecteur de Lapierre, et malgré une première réaction, sinon favorable, du moins indulgente, Louis-Philippe finit par acquiescer au désaveu officieux de Lapierre (un rappel

aurait été d'un trop mauvais effet) exigé par Guizot, dont la position a été renforcée par le succès des élections d'août 1846.

Le ministère de la Marine. – La Marine se soucie moins de prestige national ou dynastique que d'expansion territoriale. Son ministre, l'amiral Duperré puis (février 1843) l'amiral Roussin, en vertu du compromis passé en 1842 avec Guizot sous la forme de l'élaboration du système des « points d'appui », se croit en position d'exiger l'acquisition d'un point d'appui entre Mayotte et Tahiti. Il semble avoir gain de cause, mais Guizot, derrière son ralliement de façade, cherche à temporiser; il manœuvre le directeur des Colonies, Henri Galos, pour écarter le choix, pourtant naturel, de Tourane et préconiser des recherches approfondies dans l'archipel Indien. Un enchaînement de circonstances amène Lagrené et Cécille à négocier avec le sultan de Soulou la « location » de l'île de Basilan. Mis au pied du mur, Guizot utilise les arguments les plus disparates pour rejeter cette proposition. Comprenant qu'elle a été dupée, la Marine se désintéresse alors de la station des mers de l'Indo-Chine, qui, de deux frégates, trois corvettes et un vapeur (l'Archimède) en 1844, est réduite en 1846-1847 à une frégate et une corvette, puis en 1848 à une seule corvette.

Guizot. – Le ministre des Affaires étrangères mène sa propre politique en Extrême-Orient, mais elle est très discrète. Guizot est le véritable destinataire des rapports de Page, qui, de 1841 à 1843, passe, sur La Favorite, du golfe Persique aux mers de Chine et à l'Insulinde : il connaît personnellement cet officier qui fréquente comme lui le cercle du Journal des débats. En 1842, Guizot persiste dans sa volonté d'attacher au gouvernement l'un des plus grands sinologues du temps, Joseph-Marie Callery, malgré la virulente campagne orchestrée contre cet ancien missionnaire, renvoyé de la Société des missions étrangères de Paris après six années passées à la procure de Macao; il le soutiendra encore en 1847, quand il sera la cible d'accusations beaucoup plus graves que l'immoralité de sa conduite.

Cette même année 1842, Guizot a des entretiens secrets avec le supérieur du séminaire des Missions étrangères, Langlois, à l'insu même des directeurs du séminaire. Le but des deux hommes est de placer la France au Japon, dont l'ouverture est, à terme, inévitable, maintenant que celle de la Chine est acquise. Guizot a compris que la partie nord de l'Extrême-Orient pouvait être le terrain d'un affrontement entre les deux puissances que la France a le plus intérêt à voir désunies : l'Angleterre et la Russie. Il décide avec Langlois d'utiliser l'île d'Oukinia (Okinawa) comme marchepied pour le Japon (c'est Forcade qui y est destiné).

A l'été 1846, le retour de Palmerston au pouvoir à Londres et la conclusion des mariages espagnols marquent un tournant complet dans la politique de Guizot, désormais ouvertement dirigée contre l'Angleterre. Il se rappelle alors les avances que, par l'intermédiaire du plénipotentiaire français à La Haye, Boislecomte, les Pays-Bas font depuis plusieurs années à la France, dans le cadre de leur différend colonial avec l'Angleterre en Insulinde. Guizot leur donne un gage, en nommant à l'automne 1846 Victor Fontanier, connu pour son anglophobie, consul à Singapour. En janvier 1848, Fontanier, que Guizot a envoyé à La Haye et à Vienne avant de rejoindre son poste, a divers entretiens à Java avec le gouverneur général Rochussen. Plusieurs des lettres du consul, et notamment une lettre particulière relative à la mort du roi de Cochinchine, laissent penser que Guizot envisageait la conclusion d'une alliance entre la France, les Pays-Bas et l'Espagne (que l'Angleterre cherchait à concurrencer dans l'archipel de Soulou) en Extrême-Orient, avec, pour

corollaire, l'établissement de la France à Tourane. Mais la révolution de Février vient tout interrompre.

CHAPITRE II MARINS ET DIPLOMATES

Les commandants des bâtiments. — Deux générations de commandants s'opposent : les anciens officiers de la marine impériale (dont Cécille et Fornier-Duplan), nés vers 1785-1790, et les futurs cadres de la marine de Napoléon III, nés vers 1805-1810. Parmi ceux-ci, les deux protégés de l'amiral de Mackau — qui, en juillet 1843, jugé plus souple par Guizot, remplace l'amiral Roussin après quelques mois au ministère de la Marine —, Page et Pâris (le commandant de l'Archimède), obtiennent un avancement particulièrement rapide. Leur familiarité passée avec l'entourage royal devient compromettante après le 24 février 1848, et ils devront attendre douze ans le grade de contre-amiral.

Diversité des diplomates. – Les diplomates sont répartis en quatre catégories : agent consulaire, consul, ministre plénipotentiaire et ambassadeur. Passer à la catégorie, autrement dit à la dignité, immédiatement supérieure à celle dans laquelle ils ont commencé, est leur but; mais c'est l'œuvre de toute une vie. Dans le cas de Lagrené, plénipotentiaire, ses négociations religieuses s'expliquent en partie parce qu'il convoite l'ambassade de Rome, qu'il sait devoir se libérer bientôt. Mais Guizot lui préférera Rossi, et Lagrené ne deviendra jamais ambassadeur.

CHAPITRE III

LES AUTRES FRANÇAIS : PARTENAIRES OU ADVERSAIRES ?

Les deux procures de Macao. - La masse des missionnaires n'entrent jamais en relation avec les agents du gouvernement, dont les procureurs sont, en revanche, les interlocuteurs obligés. Au contraire de Napoléon Libois (des Missions étrangères), Claude Guillet, le procureur lazariste, n'a sacrifié aucune vocation de missionnaire : une fois à Macao, ne voulant plus partir en mission, c'est à la surprise générale que le testament de son prédécesseur l'a établi procureur. Si Guillet se compromet franchement avec Cécille - à l'image du supérieur général Étienne qui, à Paris, est un familier du pouvoir –, Libois se sent obligé de garder ses distances. Les directeurs, qui conçoivent quelques doutes à ce sujet, ne se font pas faute de lui rappeler la tradition de réserve de la société. Libois utilise cependant cette image pour faire la conquête de Lagrené, qui se méfie de Guillet. Après le départ du plénipotentiaire, au début de 1846, les préventions réciproques de Cécille et de Libois cèdent, et ils conçoivent de grands projets pour la Corée et la Cochinchine. Mais Cécille craint que les missionnaires ne cherchent à l'entraîner trop loin, et, après avoir fait preuve de la plus grande mesure en Corée (août 1846), il remet l'exécution de ses desseins cochinchinois à Lapierre, qui est, lui, à la dévotion des missions. Il semble que Mer Retord, vicaire apostolique du Tonkin occidental, ait sciemment menti sur la facilité avec laquelle Thiêu Tri ferait droit à la demande de Cécille ou Lapierre, et que Mer Forcade, revenu d'Oukinia, ait pris place à bord de la frégate dans le but d'aviver la détermination du commandant. L'image de Libois, qui a tout orchestré, en sort indemne ; non celle de Mer Forcade.

Dans une situation de plus en plus tendue avec sa société, qui a durement blâmé sa conduite, il doit donner sa démission en janvier 1852.

Quelques négociants. — La politique de la France se situe à l'exact opposé de l'Angleterre, où agents du gouvernement et négociants marchent généralement main dans la main. Les Français ne cherchent jamais à tirer parti d'Édouard Borel, Suisse d'origine, Bordelais d'adoption, qui est l'agent du roi de Cochinchine à Batavia. Lagrené et Cécille s'efforcent par tous les moyens de discréditer Mallat — qui a, le premier, attiré l'attention du gouvernement sur Basilan —, de crainte d'avoir à partager la paternité de l'établissement. Jean-Antoine Durran, marchand d'opium établi à Macao, suborne un éphémère consul à Canton (le comte de Ratti-Menton), provoquant son renvoi ; il voue une haine féroce à Lagrené, dont il tente de faire échouer la mission, et entretient avec Cécille une amitié ambivalente. L'amiral loge chez le négociant avant l'arrivée de Lagrené, et lui offre son portrait ; Durran organise une fête somptueuse pour son départ. Mais les deux hommes tiennent à des tiers des propos où ils professent le plus grand mépris l'un pour l'autre.

SECONDE PARTIE LES AGENTS FRANÇAIS ET L'ÉVOLUTION DE L'EXTRÊME-ORIENT

CHAPITRE PREMIER LA CHINE ET LES ROYAUMES VOISINS

La France et la Chine (et l'Angleterre). - Y a-t-il une cause commune européenne en Chine, avec l'Angleterre à sa tête, ou le fait que la France et la Chine aient le même ennemi héréditaire (l'Angleterre) est-il susceptible de les rapprocher suffisamment pour combler le fossé d'altérité qui sépare Chinois et Européens ? Cécille et Lagrené penchent pour la seconde hypothèse. Cécille prône la coopération militaire entre la France et la Chine, et rêve d'une flotte franco-chinoise qui mettrait en échec la marine anglaise. Plus concrètement, Lagrené, en échangeant la reconnaissance de la liberté et de la légalité du culte chrétien pour les Chinois contre celle de l'illégalité de l'introduction des missionnaires européens sur le sol chinois - il est prévu que ceux qui sont pris seront ramenés à Canton -, veut écarter le principal sujet de litige entre les deux pays, et poser la première pierre d'un rapprochement politique. Mais il est incapable d'offrir à son interlocuteur chinois, Ki In, la médiation promise en contrepartie pour le prochain différend avec l'Angleterre. Lorsque cette dernière refuse d'évacuer Chusan à la date prévue, Lagrené avance précipitamment son retour en France. Et, finalement, l'édit de tolérance qu'il avait obtenu, mal respecté par les Chinois, sert, à son plus grand désespoir, de prétexte à l'intervention de la France aux côtés de l'Angleterre en 1858 : c'est l'exact contraire du but recherché. Libois avait prévu ce dénouement et accueilli, pour cette raison, beaucoup plus favorablement que les Lazaristes les négociations de Lagrené. En 1860, le droit pour les missionnaires de pénétrer sur le sol chinois est officiellement reconnu.

Corée ou Cochinchine ? – Cécille veut affirmer à la fois la suprématie morale de la France par rapport à l'Angleterre et la capacité de la marine française à faire

aussi bien que la marine anglaise, dont l'expédition de Chine est un des plus beaux titres de gloire. Il entend concilier ces ambitions divergentes par une intervention qui serait moralement justifiée, et envisage donc, dès le printemps 1842, de libérer la Corée de sa double sujétion (présumée) à la Chine et au Japon, en échange d'avantages territoriaux et commerciaux pour la France. Mais Libois, se faisant le porte-parole de Mª Retord, lui représente les Tonkinois comme une nationalité opprimée par le pouvoir de Huê. Après un voyage à Tourane dans l'intention de laisser aux Nguyên une dernière chance de revenir à l'alliance française (mai 1843), Cécille soumet à l'amiral de Mackau un plan très détaillé de soutien à une insurrection tonkinoise et au rétablissement des Lê. L'arrivée de la mission Lagrené met un terme à ces projets.

En 1846, Cécille se rend enfin en Corée, mais la topographie complexe et méconnue du littoral de la péninsule l'empêche d'en voir autre chose que quelques îles. L'émerveillement avec lequel il les décrit montre qu'il y laisse bien des regrets. Quant aux « Tonkinois », une lettre de M^{er} Retord indique qu'une insurrection aurait éclaté si Lapierre n'avait pas quitté Tourane immédiatement après le combat. Comme il avait participé (par courrier) à la préparation du voyage de Lapierre, il est probable que l'évêque n'était pas étranger à cette insurrection manquée. Les « Tonkinois » ne désignaient-ils pas les chrétiens de M^{er} Retord plutôt que les partisans des Lê? A moins qu'il n'y ait eu une alliance entre ces deux groupes de mécontents.

Oukinia. – Les deux années passées à Oukinia par Forcade lui ont appris que l'image édénique et paisible répandue par la relation du voyage de Basil Hall est fausse. La réalité du pouvoir appartient aux agents du daïmio de Satsuma, qui organisent sur l'île une police aussi discrète qu'efficace. Comprenant que le roi de Chouri (capitale d'Oukinia) ne dispose d'aucune liberté de manœuvre et que l'île ne saurait être le lieu d'un commerce d'entrepôt avec le Japon, Cécille, qui vient reprendre le missionnaire en juin 1846, renonce à négocier un traité franco-oukinien. Il vient ensuite mouiller quarante-huit heures en rade de Nagasaki. Mais fautil réduire la rencontre de Cécille et du Japon à cette brève relâche? Le daïmio de Satsuma, qui a dû être informé de tout ce qui s'est dit et fait à Oukinia, a joué un rôle politique majeur dans les transformations du Japon entre 1858 et 1868.

CHAPITRE II

Les Philippines. – Faute d'un établissement dans les mers de l'Indo-Chine, la marine française a un besoin impératif de la place de Manille et du port de Cavite. Par ailleurs, après la perte de l'Amérique du Sud, l'espoir de la « régénération » de l'Espagne réside tout entier dans les Philippines, dont, alors qu'elles passent pour les îles les plus fertiles du monde, la mise en valeur est à peine ébauchée. Mais cette régénération, si souhaitable pour la France puisque l'alliance des deux marines est la seule solution face à la puissance anglaise, est-elle possible ? Non seulement le développement économique des Philippines se heurte à de nombreux obstacles, mais la domination espagnole, mal supportée par les Indiens comme par les Créoles, y est, dans l'opinion de beaucoup, condamnée à terme. Dans ce contexte, les Français convoitent l'île de Mindanao, d'où ils pourraient garantir Luçon aux Espagnols, leurs alliés. Ces derniers ne l'entendent pas ainsi et ne veulent pas même

d'un établissement français dans l'archipel de Soulou, indépendant en droit comme en fait, mais appartenant historiquement à la zone d'influence des Philippines. Seul le clergé régulier, tout-puissant dans les campagnes, est favorable à cet établissement. Il a, en la personne d'Espartero et des espartéristes, les mêmes ennemis que la France, et pense que le voisinage de cette dernière dissuaderait les agents de Madrid de chercher à contenir son pouvoir.

Les Indes néerlandaises. - A Sumatra, à Bornéo, à Bali, l'Angleterre et les Pays-Bas sont en guerre par chefs locaux interposés. L'Angleterre essaye de mobiliser l'opinion internationale contre l'inhumanité du Système des cultures à l'œuvre à Java, qui serait une forme déguisée d'esclavage. Aussi, tous les agents français en poste en Extrême-Orient sont curieux de se rendre à Java (où les consuls, comme dans toutes les Indes néerlandaises, sont interdits) pour juger par eux-mêmes. Les Néerlandais ne ménagent pas leur peine pour s'en faire des partisans. Aux réceptions somptueuses à Batavia et à Buytenzorg (résidence du gouverneur général) succède un voyage dans l'intérieur pour montrer les réalisations (plantations, forteresses, réseau routier) de la colonisation néerlandaise. Les résultats sont inégaux. Cécille, perplexe, ne veut pas croire que tout désir d'indépendance soit éteint. La situation des paysans javanais inspire des scrupules d'ordre moral à Lagrené. Jurien, en revanche, se livre dans son récit de voyage à une apologie sans retenue du Système des cultures. Quant à Page, il lui était explicitement prescrit de se rendre, avant Java, à Célèbes ; mais à quelle fin ? Les renseignements d'ordre général contenus dans ses dépêches suggèrent que Guizot lui aurait demandé d'étudier les modes d'administration coloniale néerlandais en pays musulman, dans l'espoir de trouver des modèles pour l'Algérie.

Soulou. – L'archipel de Soulou est le cadre du dernier grand État malais libre de toute influence européenne dans l'Insulinde. La tentation est grande pour la France d'y chercher l'établissement qui lui manque. Sans avoir eu d'instructions à ce sujet, Page étudie la question sur place (avril 1843). Il voit dans cet État une association de pirates passée au rang d'organisation politique, avec le sultan à sa tête. Page est plutôt bien accueilli par ce dernier, qui espère manifestement voir les influences européennes rivales se neutraliser. Quand Lagrené et Cécille arrivent pour lui acheter l'île de Basilan, il se montre un interlocuteur habile. Malgré son obstination, le plénipotentiaire n'en obtient qu'un contrat de location, assorti de conditions impossibles à remplir, et non ratifié. Mais Paris n'a jamais vraiment voulu de Basilan. Il ne reviendra pas à la France de tirer parti du site de Malamawi, qui semble si grandiose à Lagrené. Et le terrible châtiment, voulu par Cécille pour faire un exemple, de la population du village de Maluzo, coupable d'avoir assassiné un Français, n'aura servi à rien. Quant au pavillon du sultan de Soulou, il ne disparaîtra, sous les coups des Américains, qu'en 1916.

CONCLUSION

Entre l'été 1846 et février 1848, Guizot a-t-il préparé la conclusion d'une alliance, en Extrême-Orient, avec l'Espagne et les Pays-Bas, alliance qui aurait fait pendant au rapprochement avec l'Autriche en Europe, et qui, afin que la France pût arbitrer la délimitation de la frontière entre les Philippines et les Indes néerlandaises puis la garantir efficacement contre les intrusions anglaises, rendait

nécessaire son établissement à Tourane? Bien des indices vont dans ce sens, mais rien ne le prouve de façon indubitable. Même si cette politique menait au même résultat (un établissement à Tourane), elle n'aurait annoncé en rien celle du Second Empire: l'une repose sur l'antagonisme entre la France et l'Angleterre, l'autre sur leur coopération. De même, les personnages de Cécille et Lagrené s'opposent à leurs successeurs. Ils doivent être associés à la chimère d'un rapprochement, appelé de tous leurs vœux, entre la France et la Chine, rapprochement qui, au lendemain immédiat de la guerre de l'Opium, a pu, pendant un bref instant, sembler viable.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Note de Page sur la nécessité d'envoyer une corvette suivre les mouvements de l'escadre anglaise en Chine (12 avril 1841). – Lettre particulière de Victor Fontanier à Guizot au sujet de la mort du roi de Cochinchine (8 avril 1848). – Opinion de Fornier-Duplan sur les missionnaires. – Instructions de Cécille à Fornier-Duplan dans l'éventualité d'un coup de main anglo-espartériste sur Manille (20 janvier 1844). – Lettre de Fabre à Guizot sur le différend entre Claveria et les Dominicains (9 mai 1847).

ANNEXES

Sept cartes de Delaroche-Poncié, au Dépôt général de la marine : n° 1173 (« Presqu'île de Corée »), 1175 (« Rade et port de Nafa »), 1176 (« Port de Ounting »), 1174 (« Archipel Lou-Tchou et partie sud du Japon »), 1187 (« Ile Basilan et dépendances »), 1179 (« Baie de Maluzo »), 1180 (« Rade et port de Malamawi »). – Carte anglaise du littoral de la Corée sur la mer Jaune (1945). – Carte des résidences de Java en 1850. – Deux croquis manuscrits montrant la configuration générale de l'île d'Okinawa et de l'archipel de Soulou.